



Historique de l'association

L'association dite « Le MAS » (Mouvement d'Action Sociale) a été fondée en 1961 à Lyon selon l'esprit du Code de Procédure Pénale de 1958 pour « soutenir et prolonger l'action du comité de probation et d'assistance aux libérés et des commissions de vagabonds ».

L'association est créée par « les acteurs de la cité désirant épauler la justice dans le traitement éducatif et sanitaire de la déviance dans le but de créer et gérer tous services d'information, de recherche et d'aide dans les domaines de la prévention et du traitement de la délinquance, de la marginalité et des conflits. »

Il s'agissait de créer, au sein du milieu ouvert adulte, un groupe de professionnels et de bénévoles pour prendre en charge, dans le cadre de la Probation (*sursis avec mise à l'épreuve et libération conditionnelle*) des délinquants majeurs afin d'éviter les courtes peines d'emprisonnement et de prévenir la récidive. Ce groupe voulait, en outre, répondre à la détresse du libéré de prison, et lui permettre de se réadapter à la vie extérieure ; recherche d'emploi, de logement...

Sous cette impulsion, le Foyer Maurice Liotard naît en 1962, avec un foyer de douze lits situé 6 montée du Chemin Neuf à Lyon 5ème.

Le besoin d'une réflexion et d'approfondissement ressenti par les personnes engagées dans ces actions conduit l'Association à créer en 1970 le Centre de Documentation sur la Justice et la Marginalité et à l'ouvrir à la cité.

En 1974, devant l'affluence des personnes « sans domicile » dans le département, l'association crée le Centre d'Accueil et d'Orientation, (C.A.O) animé par des professionnels : assistants sociaux, psychologues, médecins.

En 1982, dans le cadre d'une expérimentation souhaitée par Robert Badinter (Garde des Sceaux et Ministre de la Justice), Le MAS ouvre un des premiers services d'aide et de soutien aux victimes d'infraction pénale en France, Info-Victimes. Le service Info-Victimes développera ensuite des activités complémentaires d'aide à l'accès aux droits.

En 1996, Le MAS crée Pause Diabolo qui a pour objet l'accueil de personnes toxicomanes et la réduction des risques. Pause Diabolo est agréée comme CAARRUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) en 2005.

En 2007, Le MAS est mandaté par le TGI de Lyon pour mettre en œuvre des stages de citoyenneté dans le cadre de la loi du 9 mars 2004.

Le 31 décembre 2009, afin de développer des activités complémentaires, Le MAS a fusionné avec l'Association Résidence.

Créée en Octobre 1987, l'Association Résidence a pour objet de contribuer à l'insertion ou la réinsertion par le logement de personnes en difficulté.

Résidence s'est donné comme objectif de proposer un logement temporaire et un accompagnement social adapté à des personnes isolées, en difficultés sociales, afin de favoriser leur retour à une autonomie de vie quotidienne.

Le 31 décembre 2010, l'association fusionne avec l'association Aide Aux Victimes St Fons Vénissieux afin de développer un service consolidé d'accompagnement socio-judiciaire et d'aide aux victimes.



Créée en juillet 1990 à Saint-Fons l'association Aide aux Victimes St Fons Vénissieux a pour objet de favoriser, auprès des victimes d'infractions pénales, la connaissance de leurs droits et de susciter des comportements nouveaux en faveur des victimes.

Elle gère un service d'accueil, d'information et d'aide aux victimes implanté sur les communes de Saint Fons, Vénissieux, Feyzin, Saint Priest, Mions et Lyon.

Le 31 décembre 2010, l'association fusionne avec l'association L'Orangerie, afin de poursuivre son adaptation aux nouvelles mutations des contextes de l'action sociale.

Créée en février 1985, l'association L'Orangerie a pour objet la réinsertion sociale de personnes se trouvant sans logement, sans travail et sans ressources.

Elle gère le CHRS « Feydel » de 42 places à Lyon, le CHRS « Feydel » de 28 places à Villefranche sur Saône, la maison relais « Les Bruyères » de 20 places à Gleizé, la maison relais « Le Cèdre » de 27 places à Saint Priest, un atelier d'adaptation à la vie active de 25 places à Lyon et une entreprise adaptée à Rillieux la Pape.

Le 31 décembre 2010, l'entreprise adaptée est transformé en SARL L'ORANGERIE avec Le MAS comme actionnaire unique.

Le 1er janvier 2011, l'association reprend en gestion le Centre d'Accueil d'Urgence L'éclaircie, situé sur la commune de Saint-Priest et géré par le CCAS. L'éclaircie dispose de 12 places d'hébergement au sein d'une unité collective et de 18 places en appartement. Le projet établi en concertation avec la commune réoriente l'établissement vers l'aide aux femmes avec enfants en situation de précarité.

En 2012, l'association adopte une nouvelle structuration par domaine d'activités organisé à partir des situations et des problématiques des personnes accueillies :

- personnes victimes d'infractions pénales ou en accès au droit,
- personnes usagères de drogues.
- familles en situation de précarité et de vulnérabilité,
- personnes en situation de grande précarité et d'exclusion,
- personnes placées sous main de justice,
- personnes en souffrance psychique.

En 2013, face à l'évolution des besoins et des politiques publiques, l'association met en œuvre plusieurs développements permettant de proposer ou de consolider des réponses pour les personnes et familles accueillies :

- développement d'actions socio-judiciaires permettant de réduire les risques de récidive et de renforcer l'insertion des personnes sortant de détention (placement extérieurs),
- création du service d'hébergement d'urgence et d'insertion Les MAISONS permettant de favoriser au sein de maisons collectives et de logements diffus la protection, l'insertion et l'intégration de familles en situation de vulnérabilité.

L'association poursuit un développement en 2014 à partir des axes validés dans les instances associatives :

- création du service d'accompagnement et d'hébergement d'urgence CELLULE HOTEL destiné sur la métropole de Lyon à la protection et l'accès aux droits de familles en situation de droits incomplets et de grande vulnérabilité,
- création en 2014 du dispositif LA CLAIRIERE, pour assurer la protection, l'insertion et l'autonomisation de femmes victimes de violences conjugales avec leurs enfants dans le cadre d'hébergements spécifiques et d'un accompagnement social, juridique et psychologique,
- développement de nouveaux dispositifs d'aide aux victimes d'infractions pénales (Dispositif immédiat d'accompagnement des victimes d'infractions DIAVI, Téléphone grave danger pour assurer la protection des femmes victimes de violences conjugales, groupes de paroles).

En 2016, à la demande de la Justice et de la Préfecture et suite à la cessation d'activité d'une association locale, Le MAS créé une activité d'aide aux victimes, d'accès aux droits et d'aide aux femmes victimes de violences sur le ressort du TGI de Villefranche-sur-Saône dans le cadre d'un lieu unique baptisé « TANDEM » cogéré avec l'association CIDFF 69 dans le cadre d'une convention de coopération.



En 2016, l'association est sollicitée par la DRDJSCS pour ouvrir un centre d'hébergement de 16 places pour des femmes avec enfants en situation de vulnérabilité dans un foyer situé impasse Beloeuf à Lyon 3. 23 places supplémentaires sont ouvertes début 2017 et 39 autres places en 2018. Le service nommé La MAGENA propose un accueil en unités collectives et en logements diffus à Lyon 3, Villeurbanne, Caluire, Ecully, Rillieux-La-Pape pour tout public en situation d'exclusion et de vulnérabilité.

